

MAIRIE DE MIONNAY
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 juin 2026 – 17 h 30

Présents : E. Fleury, , M. Fayot, T. Joubert, E. Vivien, K. Charton, R. Corneloup, H. Du Peloux, D. Louis, A. Matranga, D. Moulard, A. Nepper, Duc Nguyen, J. Virone,

Absents : JL Bourdin, T. Lapalu, M. Deloffre, S. Davin, C. Doloty, MJ Girer,

Pouvoirs : JL Bourdin à E. Fleury, T. Lapalu à T. Joubert , M. Deloffre à M. Nguyen,

1. Désignation du/ de la secrétaire de séance

Delphine LOUIS est désigné secrétaire de séance.

2. Election des délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Emilie FLEURY, maire.

Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, elle a dénombré treize conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L 2121-17 du CGCT était remplie.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de désigner à main levée le secrétaire de séance Delphine Louis, désigné en qualité de secrétaire (article L2121-15 du CGCT).

Le bureau électoral présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes soit : Maurice Nguyen, Virone Giuseppe, Alexandre Nepper et Hortense Du Peloux.

Mme le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.
5 délégués et 3 suppléants sont à élire.

Avant l'ouverture du scrutin, Mme le Maire a constaté que une liste de candidats avaient été déposée.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote plié.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants : Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	/
Nombre de votants	: 16
Nombre de suffrage déclarés nuls par le bureau	:/
Nombre de suffrage blancs (Art L.65 du Code électoral)	:
Nombre de suffrages exprimés	: 16

A obtenu 16 voix : liste Sénatoriales 2026 : agir pour nos communes :

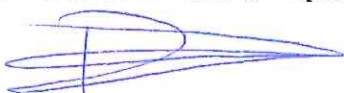
Délégués : Thierry JOUBERT, Emilie FLEURY, Giuseppe VIRONE, Edwige VIVIEN, Michaël DELOFFRE

Suppléants : Sonia DAVIN, Rémy CORNELOUP, Hortense DU PELOUX

Mme le Maire n'a constaté aucun refus de délégués après la proclamation de leur élection.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45.

La secrétaire de séance, Delphine LOUIS



Le Maire, Emilie FLEURY

